

## - Règlement intérieur -

### **1. Le centre de loisirs :**

Le centre de loisirs, Nantes Natation Promotion est ouvert uniquement pendant les vacances scolaires : Vacances d'été, de la Toussaint, de Noël, d'hiver et de Printemps.

Le bureau est ouvert le mercredi de 14h à 17h. Il se trouve au 13 Chaussée de la Madeleine, 44000 Nantes.



### **2. Modalités d'inscription**

Afin de nous adapter au nombre et à l'âge respectif des enfants, l'inscription préalable est obligatoire jusqu'à la date limite. Passée cette date, l'enfant devra attendre les prochaines vacances pour s'inscrire.

A scan of a registration form titled "FICHE SANITAIRE DE L'ENFANT". The form is divided into several sections: "INFORMATIONS GÉNÉRALES", "ANAMNÈSE", "VACCINATIONS", "ALLERGIES", "MÉDICAMENTS", "AUTRES", and "REMARQUES". It includes fields for the child's name, date of birth, sex, and address, as well as checkboxes for various health conditions and allergies. There are also sections for the parent's signature and date.

Pour souscrire à une offre, les parents doivent compléter leur dossier en remplissant impérativement les documents fournis par le centre : fiche d'inscription, fiche sanitaire et autorisation de droit à l'image de l'enfant. Les documents doivent être signés par le représentant légal de l'enfant.

Une fois le dossier complet, vous pourrez souscrire à une offre. Il ne vous restera plus qu'à effectuer le paiement. À réception du dossier complet, une confirmation d'inscription vous parviendra par mail après la date butoir des inscriptions.

### **3. Mode de paiement :**

Vous avez la possibilité de payer : par chèque, par carte bleue, par espèces, par chèque vacances ou par coupons sport ANCV.

### **3. Nos prix et prestations :**

#### Les activités :

Nos prix comprennent tout, y compris le matériel nécessaire à l'activité. Il vous faudra seulement fournir à votre enfant :

- Les gants et chaussettes pour la patinoire
- Les chaussettes pour le bowling
- Le maillot de bain (short interdit)
- La serviette de bain ou le peignoir
- Les lunettes de natation
- Le goûter et la bouteille d'eau

Des tarifs spécifiques sont accordés aux adhérents de Nantes Natation.

#### La restauration :



Vous avez la possibilité de souscrire à l'option « restauration ». Dans ce cas, votre enfant bénéficiera d'un repas au restaurant « Cascabel », situé à l'adresse 1 rue Kervégan, 44000 Nantes. Il n'est pas possible de répondre aux demandes particulières d'ordre philosophique ou culturel.

Autrement, les enfants devront apporter leur repas (de préférence froid).

Si des enfants sont sujets à des régimes alimentaires spécifiques, ils devront nous être signalés lors de l'inscription et être inscrits sur la fiche sanitaire.

#### L'encadrement :

- *De la natation :*

L'enseignement de la natation est dispensé par des BEESAN ou des BP JEPS AAN. Les groupes de natation sont organisés dès le 1<sup>er</sup> jour, par âge et par niveau de pratique.

Le vendredi de chaque semaine, la dernière séance de natation sera consacrée au passage de tests avec l'obtention d'un diplôme. Vous pourrez bénéficier d'une remise (différente selon le niveau de votre enfant), si vous souhaitez inscrire votre enfant dans le club « Nantes Natation ».

- *Des activités annexes :*

Les activités annexes sont encadrées par des moniteurs diplômés ainsi que par nos animateurs BAFA. Les groupes d'activités de l'après-midi sont eux organisés par âge.

#### Les transports et déplacements :

Les déplacements des enfants se feront en bus, en tramways ou à pieds (selon le temps de trajet).

#### **4. Les conditions d'annulation :**

##### Pour un désistement de votre part :

- À plus de 21 jours avant le début du stage : 25% des sommes versées resteront acquises à NNP
- Entre 21 et 10 jours : 50% des sommes versées resteront acquises à NNP
- Moins de 10 jours avant le stage : l'intégralité de la somme sera retenue

##### Cas particuliers :

- *En cas de maladie :*

Les demandes de remboursement doivent nous être parvenues par mail, accompagnées d'un certificat médical dans les 8 jours qui suivent le stage. Cependant, la somme de 15€ sera conservée pour pallier aux frais administratifs.

- *Suppression ou annulation d'un stage NNP :*

Si nous venons à supprimer un de nos stages, nous vous préviendrons immédiatement et la totalité des sommes versées vous sera remboursée.